

## **A.L.A.C.E.M.**

### **Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2016**

Conformément à l'article 11 des statuts de l'Association, tous les membres inscrits au 31/12/2016 et à jour de leur cotisation ont été régulièrement convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le 10 mars 2017 à , à l'Hopital Nord Marseille.

Conformément à l'article 12 des statuts, un quart au moins des membres doit être présent ou représenté ; les décisions sont prises par vote à main levée, la majorité étant acquise à la moitié plus une des voix présentes ou représentées.

A 19 h, les membres présents sont invités à signer le registre des présences, pour eux-mêmes et pour les membres qu'ils représentent, munis du pouvoir dûment rempli et signé.

Sur 306 membres convoqués, 118 sont présents ou représentés :

*Cahier d'émargement en annexe.*

Le quorum étant atteint conformément à l'article 12 des statuts, l'Assemblée peut se tenir et délibérer.

Conformément à l'article 11 des statuts, le Président préside l'Assemblée, sont nommés :

- Téva VECCIANI, secrétaire de séance.
- Jérémie LAVIGNE scrutateurs.

Le président remercie vivement tous les membres présents et représentés pour leur participation à cette trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire et pour l'intérêt qu'ils manifestent ainsi à la vie de notre Association.

Il tient également à adresser toute sa reconnaissance à la direction de l'Hopital Nord qui nous reçoit dans ses locaux.

#### Ordre du Jour :

1. Rapport d'activités 2016,
2. Rapport financier 2016,
3. Elections du Conseil d'Administration,
4. Rapport prévisionnel d'activités 2017,
5. Prévisions Budgétaires 2017,
6. Questions diverses,

#### **1. Rapport d'activités 2016,**

Au cours de l'Année 2016, l'Association Loisirs Animation Culture des Enfants Malades a poursuivi les différentes activités qu'elle organisait déjà (informatique, vidéo, animations, sorties ...) dans les services d'enfants des C/H/U/ Nord et Timone à Marseille, et ceux des C/H/R/ d'Aix en Provence, Martigues, ainsi qu'au CHS Montperrin à Aix.

Outre le fonctionnement de ces ateliers existants, nous avons financé :

- de nouveaux matériels en jeux et jouets, l'acquisition de nouveaux logiciels éducatifs, un complément d'équipement informatique sur ces sites ;
- de nouveaux mobiliers pour les salles de jeux, de parents, d'attente ;
- une aide significative au fonctionnement des salles de jeux par l'acquisition de matériel choisi par les éducatrices de jeunes enfants ;
- des ateliers hebdomadaires (musique, arts plastiques) animés par des artistes dans les services d'enfants des C.H.U. Nord et Timone ainsi qu'au C.H.R. d'Aix ;
- plusieurs spectacles durant l'année ainsi que les fêtes de Carnaval, fête de la musique, Noël... .
- un voyage avec accompagnement médical à Paris pour 16 enfants malades et 10 accompagnateurs soignants ;

- la maintenance des équipements des écoles et salles de jeux des hôpitaux des Bouches du Rhône ;
- la maintenance de notre site : [www.alacem.fr](http://www.alacem.fr) et de notre page Facebook.
- nous sommes également présents au sein des commissions des représentants des usagers sur les sites hospitaliers pour participer à l'amélioration des conditions d'accueil des patients ;

Au 31/12/2015, notre Association compte 306 membres, contre 241 en 2016.

Au cours de l'année 2016, l'ALACEM a proposé gratuitement ses activités à plus de 1800 enfants sur le département des Bouches-du-Rhône.

**Le rapport d'activité 2016 est adopté à l'unanimité des voix présentes et représentées.**

## **2. Rapport financier 2016,**

cf. le bilan et le compte de résultat en annexe.

Le Président détaille et explicite le compte de résultat afin de faciliter la bonne compréhension de nos dépenses et recettes :

On souligne à nouveau une baisse des produits (ou recettes).

**On constate l'apparition de nouveaux partenaires et donc de nouvelles recettes qui compensent les baisses constatées.**

On constate la priorité des acquisitions pour les enfants avec notamment la part importante consacrée aux animations.

La bonne gestion passée nous permet de terminer honorablement cette année malgré un contexte difficile et nous laisse démarrer les activités dès le début d'exercice 2017.

**Le rapport financier 2016 est adopté et les comptes présentés sont adoptés à l'unanimité des voix présentes et représentées, quitus est donné à la trésorière.**

## **3. Elections au Conseil d'Administration,**

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Association, l'assemblée générale renouvèle chaque année le Conseil d'Administration, les membres sortants étant rééligibles.

Cette disposition dans nos statuts, permet une gestion claire et rigoureuse, les administrateurs devant chaque année justifier de leur travail dans la clarté et la transparence.

Se portent candidats : Jérémie LAVIGNE, Thomas LAVIGNE, Michel LAVIGNE, Corinne BENIMELI, Téva VECCIANI, Anne-Lise VIOLET, Clément ROUY, Raphaëlle MORA.

Les candidats sont élus à l'unanimité des voix présentes et représentées, l'assemblée les applaudit chaleureusement.

## **4. Rapport prévisionnel d'activités 2017,**

Au cours de l'année 2017, l'A.L.A.C.E.M. poursuivra les activités qu'elle organise déjà sur les hôpitaux des Bouches-du-Rhône.

Elle financera des ateliers culturels et artistiques hebdomadaires aux C.H.U. Nord et Timone ainsi qu'au C.H.R. d'Aix en Provence aide Martigues.

Elle organisera des journées récréatives ou culturelles et complétera le matériel déjà en place sur ces sites (jeux, jouets, audiovisuel, informatique, mobilier et décoration pour les salles recevant les enfants, les adolescents ainsi que les salles détente-parents).

Elle financera des projets de séjour santé pour éduquer et cultiver les enfants malades chroniques.

Elle organisera un voyage pour les enfants malades avec accompagnement médical (une semaine au mois d'avril).

Elle réalisera à titre exceptionnel, des rêves d'enfants malades ne pouvant pas participer au séjour santé pour des raisons médicales particulières.

Elle assurera la maintenance et le développement du réseau informatique des écoles et salles de jeux des hôpitaux du département et les abonnements internet.

L'A.L.A.C.E.M. sollicitera l'aide de ses partenaires habituels pour poursuivre ses interventions et l'équipement des salles de jeux, de consultations, d'adolescents et de détente-parents sur ces sites.

Elle organisera à son profit toute manifestation utile pour faire connaître ses actions.

Elle sollicitera des aides des organismes publics ou privés afin de se donner les moyens de ses interventions.

L'association restera attentive à toute proposition tendant à améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents malades ou convalescents.

Le rapport prévisionnel d'activités 2017 est adopté à l'unanimité des voix présentes et représentées.

## **5. Prévisions Budgétaires 2017,**

cf. tableau en annexe.

Ce budget reprend les dépenses de 2016 et reste donc fort raisonnable, même s'il est optimiste. Les prévisions budgétaires 2016 sont adoptées à l'unanimité des voix présentes et représentées.

## **6. Questions diverses,**

**6.1 :** Il est rappelé que l'adhésion à l'Association est un geste de solidarité pour aider au développement de nos actions mais n'implique aucun autre engagement personnel ( ni tâche administrative, ni animation etc... ) et que chacun doit faire un effort pour accroître le nombre de nos adhérents.

**6.2 :** le montant des cotisations reste fixé à 10 et 20 €.

Ces tarifs représentant toujours le **minimum de cotisation**, chacun restant libre d'apprécier sa participation.

**6.3 :** Don au GAI RIRE.

Un don de 300€ est accordé au Gai rire à l'unanimité.

A 19 h 30, l'Ordre du Jour étant épuisé, le Président remercie une nouvelle fois les membres présents pour la qualité du travail accompli, déclare levée l'Assemblée et invite les membres présents à un apéritif d'honneur.

*Il est rappelé que toute action tendant à annuler ou faire annuler une ou plusieurs décisions prise(s) en Assemblée Générale est recevable dans un délai d'un mois à compter de la réception du présent compte-rendu.*

**Pour information aux adhérents :** le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a élu son bureau à l'unanimité :

Trésorier : Michel LAVIGNE

Secrétaire : Téva VECCIANI

Président : Thomas LAVIGNE